



Bulletin du **M**ouvement des **T**ravailleurs **M**auriciens
en France

N° 1F

2 ANS DÉJÀ !

Voilà deux ans déjà, qu'une poignée de compatriotes courageux de toutes races et de toutes religions, fondait, avec l'aide du Comité de Défense des Droits et de la Vie des Travailleurs Immigrés (CDDVTI), le Mouvement des Travailleurs Mauriciens (MTM).

Dès 1973, Le MTM obtenait la régularisation de plusieurs milliers de travailleurs mauriciens, ouvriers et étudiants-travailleurs, qui vivaient en France depuis 1971, sans papiers et dans des conditions précaires.

En décembre 1973, le MTM obtenait la régularisation de plusieurs une délégation du MTM et du CDDVTI se rendait à l'île Maurice pour mettre le gouvernement mauricien face à ses responsabilités : malgré les promesses de Ramgoolam, premier ministre, rien de concret n'était entrepris pour mettre fin à la situation dramatique des travailleurs mauriciens en France.

Il ne restait plus, aux travailleurs mauriciens, qu'à compter sur leur propre force.

Dans la lancée de la grève de la faim de la rue Dulong, à laquelle 4 mauriciens, dont deux femmes, avaient pris part, tous les mauriciens entrés en France avant le 1er avril 1974 obtenaient la possibilité de se faire régulariser.

PUNIR LES PATRONS NÉGRIS

C'est que, depuis 1971, des charters, frétés par des négriers, pour des patrons français, arrivaient régulièrement en Belgique, deux fois par mois, portant le nombre des travailleurs mauriciens en France à plus de 16000. Le MTM décidait alors d'entreprendre des actions contre les patrons français qui abusaient ainsi de la confiance des travailleurs mauriciens, les laissant à plus de 14 000 kilomètres de leur île natale.

Ainsi, Silvério, entrepreneur de travaux publics à Troyes, à la suite d'un procès intenté contre lui par 28 travailleurs mauriciens, devait, à titre de dédommagements, leur verser 24 millions.

A Paris, 19 travailleurs mauriciens que la Légion étrangère avait abusés en leur promettant de l'embauche, obtenaient, grâce à l'action du MTM et du CDDVTI, une carte de travail.

Toutes ces actions ont montré qu'il est possible, lorsque les travailleurs mauriciens s'organisent, de punir les patrons négriers, et de garantir par là même le droit pour tous à la carte de séjour et de travail.

Tel est le sens des actions menées par le MTM jusqu'à ce jour, et qu'il entend poursuivre, en se renforçant dans différentes directions :

- Emploi : déjà, a été mis en place à Paris un "comité d'action sociale et d'orientation pour les travailleurs immigrés", chargé de trouver du travail à tous les immigrés. 154 rue St Maur, chaque mercredi. Son adresse sera communiquée dans notre prochain bulletin.

- Chômage : nous sommes en liaison avec le "Collectif chômage" qui se chargera d'aider tous les travailleurs mauriciens qui pourraient avoir des problèmes. à se faire inscrire ou à recevoir les allocations auxquels ils ont droit. "Collectif chômage" M. Andler 75 261, BP 4206 Paris Cedex 06.

- liaisons avec les autres immigrés ; dès la rentrée le MTM se donne comme but la liaison avec les travailleurs africains, comme il l'avait fait cet hiver avec les travailleurs arabes.

- Lutte contre la vie chère : dès l'automne, le MTM mettra en place une coopérative d'achats de produits mauriciens et réunionnais, permettant à tous de s'approvisionner en produits nationaux à des prix défiant toute concurrence.

TOUS UNIS AUTOUR DU MTM

L'ensemble de ces mesures, jointes au renforcement du MTM (campagne d'adhésion, prise de cartes, cotisations) permettra seule aux travailleurs mauriciens sans papiers de faire entendre leur voix quand l'heure de la régularisation aura sonné.

Il faut gagner cette régularisation.

SEULE, L'UNITE DES TRAVAILLEURS MAURICIENS EN FRANCE DANS LE MTM PERMETTRA
CETTE PROCHAINE VICTOIRE.

Dès à présent, la commission exécutive du MTM, soutenue par l'ensemble des organisations démocratiques, syndicales et immigrées, appellent tous les mauriciens à une marche sur Paris et une Fête le 21 septembre à la Mutualité, 5 rue St Victor, Paris 5ème, à 14H30.

Mouvement des Travailleurs Mauriciens.

contact : dimanche après midi , 2 avenue Stéphane Mallarmé, église
Ste Odile, métro Porte de Champerret, Paris 17 ème. à 15H.
mercredi et vendredi : 154 rue St Maur paris 11ème de
18 à 20 H. un camarade tient une permanence. Tél : 357.5850.

=====

BILAN DE LA LUTTE DES SANS-PAPIERS MAURICIENS, ETE 1975

Troyes, le 6 mai. Le tribunal de Grande Instance de Troyes condamne les responsables de l'entreprise Silvério à de lourdes amendes et de fortes indemnités pour trafic de main d'oeuvre étrangère. C'est la première en Europe qu'un patron-négrier est condamné. Cette condamnation est l'aboutissement d'une longue lutte (près de 15 mois) menée par 28 mauriciens et leur comité de soutien composé de français et d'immigrés et de leurs organisations. La presse internationale relate cet événement capital qui explique l'immigration clandestine : derrière les agents recruteurs et les charters, il y a toujours des employeurs, sans scrupules et une administration complice.

Paris, le 22 mai. A Sainte-Odile, conférence de presse organisée par le MTM, le CDDVTI, le Syndicat de la magistrature et le GISTI. Le jugement de Troyes est commenté. Des mauriciens sans papiers venus nombreux annoncent à la presse qu'ils sont au moins deux mille sans papiers, actuellement dans la région parisienne. Arrivés après la fermeture de l'immigration, abusés par les charters qui leur ont promis de l'emploi, la plupart sont embauchés au "noir", sans droits, sans sécurité sociale, sous payés. Liés à ces employeurs ils connaissent les conditions de l'esclavage. Les contrôles de police de plus en plus fréquents, ces fameuses opérations coups de poing, les terrorisent. Ils dénoncent l'intolérable de leur situation.

Paris, le 1er juin. Assemblée à Sainte-Odile de 300 mauriciens sans-papiers. Ils désignent les membres d'une commission exécutive pour diriger leur lutte. Cette commission se réunit, depuis, chaque mercredi à 20 H.

Bruxelles, le 4 juin. Une délégation enquête à l'aéroport. Des mauriciens et des journalistes vont en observateurs à l'arrivée d'un avion-charter. 156 mauriciens débarquent, pour la première fois en Europe. Tous viennent chercher du travail. 40 vont à Londres, les autres à Paris. Deux compagnies de charters ont rempli l'avion de la Sobelair : la Transocean club et le Cercle Mauricien. Le Cercle assure la liaison avec Paris par car pour 100 F. Le train coûte 54F. Il y a beaucoup de femmes. Elles viennent travailler comme employées de maison. Leur voyage a été payé par leurs futurs patrons. Peu devaient rester dans la région parisienne. Certains employeurs étaient venus accueillir leur employée. Il a été constaté que ni les autorités belges, ni les françaises ne tamponnaient les passeports mauriciens. Leur car est passé à la frontière franco-belge comme une lettre à la poste. Ces travailleurs ignoraient que l'immigration était fermée. Beaucoup était sans argent. Ils sont déposés près de la gare du nord. Chaque semaine des cars amèneront ainsi des centaines de migrants.

Paris, le 6 juin. Ministère de la Coopération. Une délégation des sans-papiers est reçue par M. Random et Arnauld, chargé de mission pour les affaires mauriciennes.

Les Projets de Développement.

D'abord le fameux pétrole. Le gouvernement mauricien qui avait laissé volontairement courir le bruit qu'on avait trouvé du pétrole à Saint-Brandon, une île dépendante de Maurice, est déçu.

Pas de pétrole à Saint-Brandon. Juste des oiseaux, du guano et de moins en moins de poisson. Sir Seewoosagur Ramgoolam, le premier ministre, qui espérait annoncer simultanément le premier jet de pétrole et... les élections générales pour le début 76, est furieux.

Mais un certain M. Harold Allison, américain de son état et grand patron de TEXACO INTERNATIONAL pour la zone mauricienne, est venu rassurer le vieux premier ministre : tout ne serait pas perdu, on pourrait trouver de "l'oil" du côté de l'île Saya de Malha, près de la future base navale et nucléaire de Diego - Garcia. Un pétrole bien "protégé" à condition sans doute que le gouvernement mauricien continue de se montrer sage face à l'impérialisme américain. Car Saya de Malha est aussi réclamé par le gouvernement des Seychelles, M. Muncham, chef ministre, de cette future puissance insulaire (les 50000 Seychellois accèderont à l'indépendance bientôt, les Britanniques le veulent), M. Muncham donc a tenu à affirmer les droits de son pays sur l'île contestée Ramgoolam laisse entendre qu'on pourrait avoir recours à la Cour de Justice Internationale de La Haye. Il n'est pas douteux que s'il y pouvait compter sur l'appui des Américains, le jugement irait dans le sens des intérêts mauriciens.

Amoins de déclarer la guerre aux Seychelles ? L'île Maurice possède un "navire" de guerre, l'AMAR d'une vingtaine de tonnes qui ne risque pas de couler par beau temps; Les Seychelles disposent de leurs fameuses goélettes. Aux armes, ô colonisés !

Autre projet gouvernemental, les trois nouveaux quais en eau profonde destinés à développer les installations portuaires de Port-Louis. Le gouvernement mauricien a obtenu une aide de la BIRD (International Bank for Reconstruction and Development). Des appels d'offre ont été soumis par sept compagnies internationales. Les prix proposés vont de Rs 50 millions à Rs. 108 millions. Ces chiffres paraissent excessifs au gouvernement. Une décision sera prise bientôt.

La Vie Sociale.

Une grève des Transports Publics a paralysé l'île le 26 et le 27 août. Le travail a repris après que Paul Bérenger, le "négociateur" de l'UBIW (Union of Bus Industry Workers) et des syndicalistes aient été reçus par le ministre du Travail. Par ailleurs le Tribunal d'Arbitrage qui avait renvoyé l'examen des doléances du syndicat au 12 septembre avait précipitamment consenti à les examiner le 5 du même mois.

M. Gaetan Duval a joué un rôle peu clair dans cette affaire. Prétendant animer par un certain M. Laurent interposé un petit syndicat de chauffeurs et de contrôleurs, il n'a pas dédaigné d'assurer, en tant qu'avocat, la défense d'un des patrons du Transport, M. Issur. M. Duval a été hué à sa sortie du Tribunal.

Il est question qu'à la rentrée parlementaire de nouvelles lois régissant les relations industrielles soient votées. Elles seraient destinées à sanctionner plus sévèrement "ceux qui piétinent les droits des travailleurs". On prévoit même des peines d'emprisonnement pour les "managers" qui ne respecteraient pas à la lettre ces lois. Jusqu'à présent les patrons pris en faute payaient allègrement une amende et le tour était joué.

Ces projets d'amendement aux lois du Travail ont été communiqués par le ministre responsable à Paul Bérenger et Jimmy Gobin, de la centrale GWF.

Ceci enfin qui est en principe destiné à lutter contre le chômage qui règne à Maurice: 10000 personnes environ pourraient obtenir de l'emploi de façon permanente sur les propriétés sucrières au moyen de nouveaux arrangements négociés entre le gouvernement et les patrons. En effet environ 25000 personnes sont employées de façon permanente sur les sucreries; ce chiffre atteint 48000 en temps de coupe. Les sucrières éprouvent des difficultés grandissantes pour trouver chaque année ces 13000 travailleurs saisonniers. Elles envisageraient d'embaucher ce supplément de travailleurs à l'année.

Certains dirigeants syndicalistes font du bon travail.

Duval et le MTM.

Le journal de Gaetan Duval, le POPULAIRE s'en prend de plus en plus violemment au MTM, à ses animateurs français et à Hervé-Masson, tous des "communistes" dangereux: "Le M'je ne sais quoi", écrit "le Boss" dans le Populaire, travaille avec l'aide d'Hervé-Masson ("pédéraste, traite à ses camarades du MMM, contradictoirement inconditionnel de Bérenger, ex-ami de Ramgoolam, gros plein de soupe qui se fait dorer actuellement la pillule sur la Côte d'Azur, et autres gentils qualificatifs) pour faire expulser les Mauriciens sans papiers de France. But de cette cynique opération: introduire à Maurice des gens aigris prêts à faire de la subversion! Pas moins.

De plus H. Masson est accusé d'avoir traité les Mauriciens de "sales négres" parce qu'il a seulement osé parlé des "négriers" qui avaient autrefois le quasi-monopole du commerce de la main d'oeuvre mauricienne et qui se trouvaient si proches, parfois dans les rangs, du PMSD de ce cher M. Duval.

"Le Boss" menace même Masson d'un procès au cas où l'ancien leader MMM oserait rentrer à Maurice. Les journaux mauriciens, y compris ceux qui sont hostiles au PMSD ne semblent avoir publié nos communiqués. Lâcheté, irresponsabilité? Les deux? C'est aux travailleurs mauriciens immigrés de juger.

Nouvelles Politiques.

Rien de changé, ni de bien nouveau. Une aile du Parti Travailleuse serait toujours aussi désireuse de convaincre le PMSD de refaire une coalition gouvernementale avec le Labour et le CAM communaliste de Razack Mohamed. Cette aile est dirigée par BOULELL, Jugdumbi et consorts. Duval dit toujours non... du bout des lèvres.

Pour l'opposition véritable, MMM, PPP, MMM-SP, UDM cette nouvelle coalition serait le signe du renvoi à jamais des élections, du retour le plus brutal à la répression (pire que celle de 71-72).

Dans cette éventualité qui ne peut être absolument écartée, le MMM fait appel à un "front commun" de l'extrême-gauche (MMM-MMM-SP, PPP) auquel souhaiterait se joindre le fantomatique parti UDM de Lesage, Ollivry et autre André Masson.

Suresh Moorba aurait répondu oui. Démissionnaire (non pas "expulsé" comme l'écrit la presse mauricienne) il aurait demandé purement et simplement sa réintégration au sein du MMM. Ce dernier parti prendrait une décision très bientôt.

Dernière nouvelle: certains "fidèles" de G. Duval voudraient bien retrouver leurs anciennes prébendes et rentrer sous la houlette du petit père Ramgoolam. Nouveaux "transfuges" en perspective? L'avenir nous le dira.